HALLUIN

L'opposition s'est manifestée par des listes formées par un « comité indépendant » et visant spécialement les sections du Colbra et du Mont. Mais pour former ces listes le comité a dû faire des emprunts à la liste municipale. Le succès de cette dernière est assuré malgré ces manœuvres. Tous nos amis porteront sans hésitation leurs voix sur la liste patronée par M. Lemettre-Bonduel, l'honorable maire d'Halluin.

LINSELLES

Un comité dit « Comité électoral indépendant » a lancé une liste et des circulaires engageant les électeurs à apposer sur certains noms désignés des bandes gommées annexées à ces circulaires. C'est M. Dhaluin qui est surtout visé, mais nous sommes persuadé que la manœuvre avortera et que la liste municipale dont nous avons donné hier la composition passera tout entière.

RONCQ

Voici la composition de la liste des candidats qui doit, suivant nous, réunir tous les suffrages :

Joseph Bonduel, Louis Castelle, Catteau, Rousselle, Lucien Delahousse, Henri Delannoy, Destombes-Desrameaux, Etienne Lecomte, Gustave Lepoutre, Désiré Leuret, Henri Manessiez, Charles Toffart, Louis Vienne, Bonduel-Gheslem, Louis Chombart, Albert Destombes et Leys.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Nous recommandons à nos amis la liste suivante :

Dewitte, Auguste, Maire; Cau-Carette, D'halluin-Glorieux, adjoints; Biscop, André, Delhecque, Alfred, D'Halluin-Delannoy, D'Halluin, Henri, Ducatteau, Jean, Dumortier, Julien, Duquesnoy-Bebbel, Ghesteen, Alexandre, Hus, Jules, Leblan, Louis, Lepers, Jean-Baptiste, Lepoutre, Emile, Masure-Can, Masure, Charles, Muliié, Théodore, Phalempin-Rousselle, Ch., Rousselle, Henri, conseillers sortants; Bruffin, Louis, père, Haquette, Jean-Baptiste, Van Elslande, Auguste, cultivateurs.

L'EXPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING

(DEUXIÈME ARTICLE)

Après la vue d'ensemble, le détail.

Voici d'abord l'Orient transporté à Roubaix : nous devons cette gracieuse vision aux grands magasins de la Place Clichy, à Paris. C'est d'abord le Japon, avec son art étrange et son travail si achevé. Dans un salon, où triomphe la tenture claire, s'étale un divan rose avec broderies japonaises relevées à l'antique : une véritable merveille de grâce et de finesse. Çà et là, des coussins japonais, très-ornés, comme les mondaines en jettent négligemment au milieu d'une pièce. Ici, des dispositions de fenêtres qui font rêver ; là des chaises, coussins, simples dans leur richesse, des armes japonaises pour amateurs de panoplies, des broderies curieuses, une lampe unique avec le socle-chimère et le monstrueux petit bonhomme qui la soutiennent.

Un véritable chef-d'œuvre, c'est la table qui orne ce salon japonais. Elle vient de Constantinople; travaillée dans le style maurisque le plus pur, elle serait digne, avec les admirables incrustations de nacre qui enrichissent le noyer, d'orner la demeure d'un sultan.

Nous sortons de ce salon, en marchant sur des tapis joyeux en laine du Thibet, de fabrication d'ailleurs bien française, pour pénétrer dans le petit réduit oriental qui lui fait face. Ce qu'on admirera le plus ici, c'est la mignonnette tente arabe, qui semble attendre quelque puissant pacha, tant elle est riche avec ses draperies de djins anciennes de Palestine, ses broderies de l'Asie mineure, et son merveilleux divan : à côté, le tabouret de nacre, où le maître de céans, accroupi sur les coussins, déposera nonchalamment son narghilé ; puis encore la table aux parois de laquelle il pourra lire, peints sur le bois, les versets du livre de Mohammed. La tente est soutenue par deux hallebardes : elle est relevée par des cordelières terminées par un gland avec croissant, et des embrasses en crin blanc affectant la forme d'une queue de cheval.

Un peu partout, des meubles recouverts de tapis du Daghestan, une adorable table et des banquettes moucharaby, recouvertes en velours ancien de Seifari et venant du Caire — puis, ce gentil porte-Coran, dans lequel, nous qui ne sommes pas musulmans, nous placerions volontiers les partitions à la mode : c'est, paraît-il, absolument fin de siècle.

Les deux salons des magasins de la place Clichy sont recouverts de plafonds en broderies syriaques, or sur fond de soie, avec ces décorations étranges qui donnent un caractère si spécial à toute fabrication musulmane. Les décorations extérieures sont disposées avec des portières anciennes de Karamanie qui contribuent encore à relever ce merveilleux décor oriental.

Avant de passer aux travaux décoratifs d'un de nos concitoyens, M. Hector Duforest, signalons, comme transition, le très beau panneau décoratif, style Louis XIV, de M. Guérin. Il s'agit d'un panneau de vestibule, conçu et exécuté très habilement et avec un grand sentiment d'observation. L'ensemble offre une excellente perspective, et le vide produit par la cage d'escalier est rendu avec une incroyable vérité.

L'exposition de M. Hector Duforest, de Roubaix, mérite mieux qu'une mention fugitive et banale — car il n'y a rien de banal dans ses œuvres : toutes révèlent un talent de conception des plus ingénieux et une perfection de travail qui touche au scrupule. Le public a sous les yeux la reproduction de travaux déjà exécutés : ces maquettes, de divers styles, se caractérisent toutes en général par une véritable science de composition et un coloris heureux : prises en détail, les unes — cette superbe cage d'escalier en gothique flamboyant, par exemple — sont une merveille comme pureté de style et finesse d'exécution; les autres, en raison même du sujet, sont simplement gentilles, comme ces plafonds clairets Pompadour, pour petits salons ou boudoirs, avec les traditionnels ciels bleu tendre, semés de très légers, très légers nuages — des amours de nuages — qui étaient de mode en ce temps-là.

Voici deux panneaux de Salon, Louis XV et Louis XVI, absolument ravissants : c'est la grâce même. Plus sévère et plus vigoureux, le panneau pour cabinet de travail — et, surtout, superbes, vraiment superbes, les plafonds Henri II et Henri III, travaux décoratifs d'une richesse étonnante et dont le détail, multiplié à l'infini, exige une science, une persévérance et une souplesse peu communes. Sobre, mais très grandiose et d'aspect très sévère, cet admirable plafond de grande salle à manger — fond uni, que relèvent de vieux tons harmonieusement disposés.

L'impression d'ensemble produite par l'exposition de M. Duforest est excellente — et nous ne sommes pas le seul de notre avis en affirmant qu'à Paris même on ne ferait pas mieux.

Dans un genre tout différent, M. Edmond Lacoste, de Lille, expose de bien jolis travaux : Appareils à gaz, torchères et chimères en cuivre, dont les ciseleures rappellent les antiques dinanderies qui firent l'honneur de la Wallonie. Celles de nos églises, qui ont conservé ou retrouvé des spécimens d'un art auquel on doit des pages vraiment monumentales, sont relativement peu nombreuses — et l'on ne saurait qu'applaudir aux efforts de ceux qui s'ingénient à le restaurer. Mais cet art ne trouve pas seulement son application dans les édifices religieux ; il s'harmonise admirablement avec l'intimité du *at home*, — belle ou belle somptueuse demeure, à Roubaix, pourrait en donner la très attrayante démonstration. Il y a même en ce moment une tendance à généraliser l'emploi de ces lampadaires de grand style, de ces torchères, de ces chimères en cuivre, de ces lanternes et appliques dont l'exécution révèle en M. Lacoste une véritable nature d'artiste.

Terminons aujourd'hui par une maison parisienne, dont le salon, bien qu'empreint d'une grande sobriété, se caractérise par l'incontestable élégance imprimée aux produits artistiques du dix-huitième siècle : nous voulons parler de la maison Forest : Auprès d'une superbe horloge Louis XV, en bronze, exécutée d'après celle de la « chambre du roi » qu'on admire au Musée de Versailles, voici une délicieuse bergère de la même époque et un écran Louis XVI — bijou exquis, tendu d'un panneau au crochet, représentant un vase de fleurs traitées dans une excellente gamme de tons. Puis une tapisserie allégorique, très rare, du siècle de Louis XIV : cette œuvre décorative qui ne comprend aucun être animé n'en est pas moins frappante, et sa valeur est très considérable.

On est unanime à admirer une croisée Louis XIV, d'aspect sobre et sévère, mais très-riche, avec son store en soie rouge, ses bandeaux en guipure d'art et ses garnitures en bronze ciselé ; tout cela est très-sérieux et magnifiquement traité. Passons en revue un fauteuil de la même époque, velours réseda avec travail d'application en satin; c'est excessivement joli, bien que l'ornement ne soit pas prodigué ; un second, d'un autre genre et d'un style très-pur, mais non moins riche, recouvert de soiries anciennes sur fond or ; un troisième, régence, brocart ancien sur fond vert, avec un très-joli travail à jour des boiseries; un bureau de dame Louis XV — un véritable rêve — bois de violette marqueté et bronze ; une table de la même époque, travail tout à fait ravissant.

Formant contraste, un devant d'autel, un choix de ravissantes étoffes anciennes et de broderies modernes, etc.

Mais le « clou » de cette exposition, c'est une superbe cheminée Régence avec girandoles en bronze, taillée dans trois blocs de noyer, absolument unique, et universellement admirée. Nous sommes ici en présence d'un chef-d'œuvre, dans toute la force du terme. Un motif, comprenant une dizaine de personnages et représentant l'*automne*, forme un haut-relief massif taillé dans le bloc. Le groupe est excessivement animé et très vigoureusement enlevé.

(A suivre) M.-X-BONNARD.

ORDRE DU JOUR

Citoyens, que le calme et l'ordre vous inspirent :
Manifestez vos goûts pour le bon et le beau,
Faites votre toilette au savon du Congo,
Cet élégant savon que les gens chic adment.
617338d *Un ex-socialiste.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La seconde réunion du théâtre Deschamps. — Une foule, peut-être encore plus considérable que la *fois précédente*, et que nous évaluons à 3000 personnes, se pressait samedi soir au théâtre Deschamps. Celui-ci était acclamé président d'honneur, les citoyens Carrette, Branquart et Wattel sont respectivement nommés président et assesseurs.

Le citoyen Carrette acte que le Parti ouvrier n'a voulu contracter d'alliance avec personne : c'est dire qu'il proteste contre la liste de « fusion républicaine » parue hier, et contenant neuf noms ouvriers. Le citoyen Carrette appelle cela une manœuvre déloyale et propose un vote de blâme, adopté à l'unanimité, contre ceux qui l'ont tentée.

Une voix : C'est la Ligue républicaine qui a fait cela !

LE CITOYEN CARRETTE. — Si ce n'est pas la Ligue, il y a certainement des hommes de la Ligue qui ont contribué à fabriquer cette liste.

LE CITOYEN LAFARGUE.... On crie : Vive Lafargue! Non, pas vive Lafargue, dit le député de Lille ; mais vive la victoire de demain !

L'orateur raconte qu'il a vu en route des dragons et des gendarmes qui, lui a-t-on dit, se rendaient à Roubaix. Cependant, il affirme que ce premier mai, purement électoral, sera plus pacifique encore que les autres. « Demain, dit-il, vous allez mettre votre volonté dans l'urne; vous rejetterez les « cléricaux, » les opportunistes qui n'ont jamais rien fait pour la classe ouvrière de Roubaix, les radicaux qui eussent *dû faire cause commune avec les ouvriers.* »

« Nous voulons le calme et la paix pour demain, ajoute-t-il; cela ne fait pas l'affaire de nos adversaires qui désireraient des collisions, surtout dans la ville martyre, à Fourmies. » Et l'orateur explique que lui et ses amis ont décidé, pour éviter de nouveaux troubles, de s'abstenir de toute manifestation pour demain au cimetière ; cette manifestation est reportée au lundi 2 mai.

Les patrons fourmisiens, en présence de cela, ont changé d'attitude : ils ont appelé chez eux « le fameux député Dron, de Tourcoing »... (hilarité) qui, dit Paul Lafargue, a tenté, mais en vain, d'endormir les ouvriers.

Revenant à Roubaix, le citoyen Lafargue stigmatise encore la liste dite de « fusion républicaine », disant qu'on y a placé neuf ouvriers comme on met des gousses d'ail dans un gigot pour le parfumer. On a aussi, dit-il, accusé Carrette d'être un voleur : Carrette n'avait qu'une réponse à faire ; c'est que, depuis plusieurs années, il ne s'occupe pas des finances de la coopérative.

Il proteste contre les journaux qui l'ont représenté comme venant à Roubaix prêcher la haine et le pillage.

Il assure que la classe patronale, dont il représente les membres comme se « mangeant » mutuellement, diminue de jour en jour comme autrefois la noblesse. *En lieu et place de l'homme vivant en loup à l'égard* de son voisin, il veut que tous les hommes soient frères. Quand la société qu'il rêve existera, il y aura du bien être pour tous — même pour les patrons, dit-il, et il ajoute que s'ils ne veulent pas travailler, on continuera de les nourrir dans la société communiste.

« Nous ne sommes pas anarchistes... continue l'orateur.

— Vive l'anarchie ! crie une voix.

— « Je ne le suis pas, dit Lafargue, et ne l'ai jamais été, j'ai toujours protesté contre l'anarchie qui est la conclusion logique de toutes les théories bourgeoises, l'individualisme poussé à la dernière extrémité, et contre les attentats anarchistes. Ceux qui nous confondent avec eux sont des calomniateurs »!

L'orateur rencontre et combat cette objection que les ouvriers seraient incapables de gérer le budget. « Quand nous serons au pouvoir, ajoute-t-il, nous devrons demander des comptes, et traiter les municipalités qui s'en vont comme des faillis et des banqueroutiers. Et nous nommerons des savants pour *apurer les comptes, et l'on punira les gens qui* ont tripoté et mal géré les intérêts communaux ».

Le citoyen Lafargue voudrait que la commune fût la grande mère de la cité, l'aide naturelle de tout le monde, de l'enfant, de l'homme valide comme du vieillard. Il assure l'assistance que, si la municipalité devient demain socialiste, les réformes commenceront aussitôt, et qu'il y aura « un changement énorme dans la société ». Les élections de demain doivent, à son avis, préparer celles de 1893. « Quand nous serons, dit-il, cinquante ou soixante au Parlement, nous forcerons la République opportuniste à entrer dans l'ère des réformes. Quand nous serons majorité, nous procéderons avec la bourgeoisie comme celle-ci a procédé avec la noblesse : nous enlèverons aux riches, aux banquiers, l'argent et les machines, tout ce qu'ils possèdent, pour en faire des biens nationaux — et ce sera le bonheur sur la terre, car, tout le monde devant travailler, explique le citoyen Lafargue, on ne devra plus travailler que trois heures par jour au lieu de douze, tout en s'assurant chacun une rente de cinq à six mille francs !!!!! »

Cette péroraison est très-vigoureusement applaudie. Le citoyen Carrette dit que les candidats du Parti ouvrier ont tous signé le programme élaboré au congrès de Lyon ; ils exécuteront ce qu'ils ont promis.

Un assistant, qui a déjà interrompu bruyamment à diverses reprises, demande la parole et escalade la scène.

— Tu es roste ! lui crie-t-on.

— Je suis du Cateau-Cambrésis, clame-t-il ; le cœur de la France ; je m'adresse à Roubaix et à la France!

Il continue, d'une façon diffuse, en disant qu'il n'est pas un lettré, mais nous comprenons qu'il proteste contre les candidatures ouvrières qui figurent sur deux listes.

Un tumulte corsé se produit aussitôt, semé d'interruptions variées :

— A bas !

— Vas à la cour !

— Vas dormir une heure!

Mais lui, souriant, continue : « Nous voulons des hommes sûrs, qui représentent franchement le Parti ouvrier, et non des hommes à deux figures.....

— Nommez-les! crie-t-on de toutes parts.

— Le citoyen Carrette, répond-il; le citoyen Lepers, qui se sont fait porter sur les listes bourgeoises...

La tempête se déchaîne. C'est une clameur générale, coupée de violents coups de sifflets et de cris :

— A la porte!

— Il est tomé!

Lui gesticule avec acharnement, il continue son discours — mais il est impossible d'en saisir une seule syllabe. Il se retire enfin, en saluant l'assistance, sous une derrière bordée de sifflets.

Le citoyen Carrette dit qu'il faut lui pardonner. Il n'a pas compris qu'on a protesté, au commencement de la séance, contre cette liste de fusion, élaborée, dit le citoyen président, par des hommes de la Ligue — comme MM. Henri Deschamps, Paul Phillipe, Edouard Debuchy et Six.

Le citoyen Branquart donne lecture d'un ordre du jour engageant les électeurs Fourmisiens à nommer Culine maire de Fourmies, et les électeurs roubaisiens à faire entrer au premier tour à l'Hôtel de Ville une municipalité socialiste.

Cet ordre du jour est voté, après quoi le citoyen Thérin chante la chanson des huit heures, dont le refrain est repris en chœur par l'assistance.

La séance se termine à 10 heures, et la sortie s'effectue sans incident.

La gendarmerie renforcée. — Samedi, vers six heures du soir, des brigades du département du Calvados sont arrivées à Roubaix et se sont rendues à la caserne de la gendarmerie, rue des Arts.

Nous apprenons que M. Eugène Duthoit, étudiant de la Faculté catholique de Lille, ancien élève du Collège de Roubaix, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat devant la Faculté de droit de Paris.

Un match vélocipédique. — Dimanche, 8 mai, il sera couru, le matin, un match vélocipédique entre tous les membres du *Sport vélocipédique roubaisien*. Le premier arrivé, recevra une superbe médaille et sera proclamé pour l'année, champion de la société. La distance à parcourir sera de vingt kilomètres. Cette course s'effectuera au parc du jardin Barbieux.

Avis militaire. — Tous les hommes faisant partie des classe 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887 et les dispensés de la classe 1888, qui ne sont pas en possession de leur livret militaire, sont invités à se présenter à la gendarmerie de Roubaix, pour les retirer.

Toujours les pickpockets. — Les voleurs à la tire continuent d'exploiter le marché de la Grande-Place. Samedi matin, plusieurs dames sont venues se plaindre à la police qu'on leur avait enlevé leur porte monnaie. Aucune n'a pu donner le signalement d'un de ces hardis pickpockets. Ils opèrent avec une dextérité telle qu'il est bien rare de les prendre en flagrant délit.

L'affaire de la rue de l'Hermitage. — Trois des personnes arrêtées, il y a quelques jours, pour manœuvres abortives, viennent d'être relaxées; seule, la cabaretière de la rue de la Gare a été maintenue.

Violences légères. — Dans l'après-midi de vendredi, une femme D..., ménagère, demeurant rue de la Balance, a été frappée et jetée sur le sol à la suite d'une discussion des plus futiles, par trois de ses voisins. Un rapport a été dressé à charge des quidams.

Sailly. — *La fièvre aphteuse.* — Cette maladie vient de se déclarer à la ferme Barrasso; toutes les bêtes à cornes qui sont au nombre de 36, en sont atteintes.

On signale à Hem plusieurs cas chez Mme veuve Beaquesnel-Nutte.

Pour éviter que cette maladie ne prenne d'autres proportions, on a pris immédiatement toutes les mesures nécessaires pour la combattre.

Le Petit Conseil. — Nous savons tous que la faiblesse et le lymphatisme sont des prédispositions commandant à toutes les surprises pathologiques qui assaillent le jeune âge. Aussi, quand on se trouve en présence de ces symptômes, on aura toujours raison de conseiller un médicament connu le Rob Leclaux, qui exerce l'activité de toutes les fonctions, augmente la digestion et la nutrition. Dr DELATOUR.
30547d

THÉ CHAMBARD 35 Boulevard des Contrefaçons

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED RENOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

WATTRELOS

Carrousel. — La société des « Amis réunis » de Wattrelos donnera son carrousel le lundi 20 juin, aux mêmes conditions que les années précédentes.

Arrestation d'un expulsé. — La gendarmerie a procédé samedi après-midi, au hameau du Grimonpont, à l'arrestation du nommé Henri Vercamer. Il avait oublié qu'un arrêté d'expulsion avait été prononcé contre lui en 1877. Il sera de plus poursuivi pour mendicité et vagabondage.

La fraude. — Les préposés Hacquet et Sicart, de la brigade de Wattrelos, de service, samedi, vers 11 heures du matin à la ferme Muller, qui arrête le Sieur Edmond Debeni, âgé de 14 ans, demeurant à Roubaix, rue Ma Campagne. Il était porteur d'une grande quantité de boîtes d'allumettes de provenance étrangère.

TOURCOING

Rôles des contributions directes. — D'un avis placardé samedi, il résulte que M. le contrôleur des contributions directes arrivera le 2 mai, à 9 heures du matin à la Mairie, afin de contrôler les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1893.

M. le contrôleur rédigera, de concert avec le maire et les répartiteurs, et en présence du percepteur, les états de changements concernant les contributions des portes et fenêtres, ainsi que la taxe sur les biens de mainmorte; et procèdera à la constatation des propriétés non bâties, devenues imposables, ou ayant cessé de l'être; des constructions et des démolitions totales ou partielles.

Il remettra en outre les renseignements relatifs à la contribution des patentes.

Situation industrielle du mois d'avril. — Nous reproduisons, suivant notre habitude, les renseignements administratifs se rapportant à la situation industrielle de Tourcoing :

48 filatures de laines, 6528 ouvriers. La spéculation a amené une certaine hausse. L'alimentation devient plus normale; 13 filatures de coton, 2339 ouvriers. Vente facile mais prix en faveur des acheteurs; 1 filature de lin, 170 ouvriers. La situation reste favorable; 13 tissages de fantaisie de coton, 3367 ouvriers. Les ordres se font plus rares. Situation passable; 9 peignages, 1885 ouvriers. Situation satisfaisante. Où travaille partout au complet; 12 fabriques de tapis, 1915 ouvriers. Marche satisfaisante; 16 teintureries et apprêts, 395 ouvriers. Les affaires se soutiennent sur un pied de hausse; 24 retordages, 984 ouvriers. Situation très calme aussi bien pour la bonneterie que pour la confection; 4 constructions mécaniques, 174 ouvriers. Souffre toujours de la concurrence étrangère; 15 tissages de laines, 320 ouvriers. Moins favorable qu'en mars; 1 manufacture, tresses et lacets, 40 ouvriers. Légère reprise sur le mois précédent. 157 établissements occupant 17,823 ouvriers.

Du 15 mars au 15 avril le bureau de bienfaisance a secouru 1375 familles contre 1134 du 15 février au 15 mars, soit en moins 59.

Du 15 mars au 15 avril il a été distribué 38,792 pains de 3 livres contre 36,645 du 15 février au 15 mars, soit en moins 376.

Halles et Minck. — Pendant le mois d'avril il a été vendu au Minck 8,103 kilog de poissons et 10,100 huîtres.

Les asperges commencent à arriver chaque jour d'Argenteuil et de Compiègne par centaines de bottes; elles sont en avance sur l'année dernière, le premier envoi, en effet, de 1891, a été reçu le 5 mai ; et même ces asperges, de fort médiocre qualité, venaient de Provence.

Cette semaine on commencera à voir les bonnes espèces du pays, Kain, Tournai, Courtrai, etc.

Samedi la botte ordinaire s'est vendue de 1,25 à 1,40.

Bibliothèque populaire. — *Avis.* — La bibliothèque populaire sera fermée le dimanche 1er mai.

Enfant perdu. — Une petite fille de 9 ans Jeanne Wouters dont les parents habitent rue du Fresnoy, 93, au Blanc-Seau, partie vendredi matin pour se rendre à l'école, n'a pas reparu depuis. Voici le signalement de l'enfant : taille ordinaire ; cheveux châtains avec tresse descendant sur le dos ; robe grenat à lignes; tablier à carreaux bleus ; bottines à lacets.

Le voisinage du canal rend surtout cette disparition bien inquiétante pour les parents.

Bondues. — *La fièvre aphteuse.* — Une épidémie de fièvre aphteuse vient de se déclarer dans une des principales étables de la commune. 29 bêtes ont été atteintes en quelques jours. Toutes les mesures ont été prises aussitôt pour empêcher le mal de se propager.

LILLE

Le départ du général Jacquey. — Samedi, vers une heure, le grand hall de l'Hôtel de ville, à la gare, était rempli d'une foule d'officiers, venus là pour saluer, avant son départ, le très sympathique officier général de Mme Jacquey. Cette manifestation toute spontanée a été des plus touchantes.

Nous avons remarqué, parmi les personnes présentes, MM. les généraux Loizillon, commandant en chef du 1er corps d'armée; Guichard et Boisgard, gouverneur et gouverneur adjoint de la place de Lille; l'intendant militaire Renault; le colonel de Belling; tout le corps d'officiers du 43e, ayant à sa tête le lieutenant-colonel Michel, major de la garnison; MM. Faucher, ingénieur en chef des poutres et salpêtres; Gerbet, directeur des falaises; du Sereul, directeur des douanes; Robin, directeur de la banque de France, etc., etc.

Beaucoup de dames, parmi lesquelles la générale Morand.

De vigoureuses et cordiales poignées de mains ont été échangées ; des paroles d'adieu et surtout de sincères regrets étaient sur toutes les lèvres ; le général, très ému, suffisait à peine à serrer toutes les mains qui se tendaient vers lui.

Au départ du train de Paris, à 1 heure 25, tout le monde se découvre, tandis que le général Jacquey, penché à la portière, fait un dernier geste d'adieu.

Le général tournera Lille seulement à Paris et reprendra immédiatement pour Perpignan, où l'appelle son nouveau commandement.

Le 1er Mai à Lille. — Les mesures d'ordre les plus sévères ont été prises à Lille pour la journée du 1er Mai. La police et la gendarmerie renforcées des brigades venues du Calvados et de la Seine-Inférieure, se sont entendu pour agir de concert en vue des événements qui pourraient se produire.

De son côté l'autorité militaire a reçu du ministère de la guerre des instructions très confidentielles prévoyant tous les cas où la force armée serait appelée à marcher.

A Lille, toutes les troupes sont consignées et un piquet en armes se tiendra dans chaque caserne prêt au premier signal.

Pour le reste on a pris les mêmes mesures que l'année dernière. Un piquet de vingt hommes, commandés par un officier, soit de l'artillerie soit de l'infanterie, a été envoyé samedi dans chacun des forts qui entourent la ville.

Des postes supplémentaires ont été établis hier soir dans les édifices publics tels que la Banque, l'Arsenal, la Gare, l'Hôtel des Postes et Télégrammes, etc. ou à proximité des bureaux de vote.

Les postes ordinaires seront doublés et triplés, notamment à la place d'Armes, au palais de justice, à la maison centrale de Loos.

Il y a un piquet également au palais des Beaux-Arts, pour sauvegarder la préfecture.

Au 19e régiment de chasseurs la salle est chargée en campagne et les escadrons sont disposés à partir à Roubaix ou à Tourcoing si besoin se faisait sentir.

Peut-être que des patrouilles de cavalerie accompagnées d'un ou de deux gendarmes parcourront dimanche soir les rues de la ville. Ce n'est que dans le cas où la police serait impuissante à maintenir l'ordre que ces patrouilles devraient sortir.

Il est question d'établir à la mairie un poste de gendarmerie.

A la Banque de France, les garçons de recettes seront de garde toute la journée.

Baccalauréat ès-sciences. — Ont été admis définitivement samedi matin :

COMPLET : MM. Lamerand, Lecoute et Platel.

LA SITUATION À FOURMIES

Fourmies, 30 avril. — M. Delattre, directeur du *Courrier de Fourmies*, a trouvé ce matin sur sa fenêtre une boîte en fer-blanc grossièrement soudée à l'une des extrémités et portant à l'autre bout une mèche brûlant avant qu'il ait pu en prendre connaissance.

Se méfiant beaucoup M. Delattre trouvait dans sa boîte une lettre écrite au crayon sur un feuillet détaché d'un carnet de dépenses, lui signifiant que si son nom figurait sur une liste électorale, il serait dynamité dimanche à huit heures. Tout cela est pour être l'œuvre d'un mauvais plaisant.

Le 16e dragons est arrivé à Glageon. La 3e brigade de cavalerie est cantonnée entre Glageon, Etreungt et Sofre le-Château.

La manifestation de lundi au cimetière est, dans l'esprit des ouvriers, un devoir pieux, non une œuvre politique. Nombre d'entre eux sont alliés de leur chef le dire aux autorités : « qu'on ne nous entrave pas, ont-ils dit, tout ira bien. »

A Glageon, ils avaient demandé à ne pas travailler. On leur a offert de fermer les usines à deux heures. Ils ont accepté : ils ne partiront qu'alors pour porter des couronnes à Fourmies et rentreront pour la fête annuelle du fer mal.

En somme, si les manœuvres et les délégués venant d'autres centres n'excitent pas les passions, on est en droit d'espérer que tout sera tranquille.

Fourmies, 30 avril, 11 h. soir. — Salle absolument comble à la réunion de ce soir, plus de 1,000 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, beaucoup de curieux.

Les citoyens Renard, Dupuy, Quarey, Guesde ont parlé tour à tour. Je ne vous retrace pas leurs discours qui ont consisté en violents appels aux ouvriers en vue du scrutin de demain, une démagogie et sanglante évocation de la fusillade de l'an dernier, des attaques virulentes contre la municipalité sortante.

Les deux tiers de la salle applaudissent frénétiquement.

La séance a été levée aux cris de : Vive Culine ! Vive le socialisme !

Le public est évacué en chantant gaiement sur l'air des huit heures : « c'est Culine qu'il nous faut ! Mais tout cela sur un ton joyeux et bon enfant qui ne fait prévoir aucune catastrophe.

La journée de demain sera très calme, on chahutera beaucoup, mais vous pouvez être certain qu'il n'y aura aucun désordre grave. J. D.

Fourmies, 30 avril. — Les socialistes se déclarent assurés du succès. Leur liste n'est pas encore parue. Elle contient, paraît-il, les noms d'honorables commerçants qui n'ont pas dû consulter et qui protestent.

Les ouvriers lisent les nombreux appels avec indifférence.

Hier la gendarmerie de La Chapelle a arrêté un anarchiste venant de Charleville.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette rubrique ne engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les élections municipales de Wattrelos

Wattrelos, le 28 avril 1892.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous l'obligeance, Monsieur le Directeur, de bien vouloir réserver une place dans votre estimable journal pour les quelques réflexions d'un modeste électeur concernant les élections municipales à Wattrelos.

Nous sommes arrivés en pleine période électorale et chacun affecte de ne pas en parler. Cependant une rumeur sourde et mystérieuse circule dans toute la commune. On sent que tout n'est que complot et intrigue. Au comité dit « républicain », on s'agite. Les réunions se succèdent sans interruption, mais toujours dans le plus profond mystère, toujours dans l'obscurité la plus complète.

Est-il donc si difficile de former une administration libérale, aimant le progrès et les réformes et sachant ne rien faire dans l'intérêt de tous les insuffisantes ressources de la commune?

Peu importe que ce soient ceux qui s'intitulent républicains ou ceux qui on nomme les réactionnaires, pour ce que ce soient des hommes à l'esprit large, comprenant bien leur rôle, des hommes, dis-je, sachant se tenir au-dessus des rancunes personnelles et des querelles de « sociétés ».

Voilà ce qu'il faudrait. Pour cela faut-il ces manœuvres inavouables, ces visites nocturnes, ces réunions clandestines, ces conciliabules secrets?

Non assurément, et chacun préférerait des élections franches et loyales.

L'*Avenir* a déjà cru devoir consacrer un petit article à propos du renouvellement du Conseil municipal. Il accuse l'administration actuelle de corruption électorale parce que cette-ci a cru que le centre de la 2e section c'était le... milieu c'est-à-dire la place. Mais il paraîtrait que ce n'est pas vrai, le centre c'est l'extrémité. L'*Avenir* le croit comme cela du moins et il prodigue ses plus affectueux remerciements à M. le préfet qui a changé tout cela. Il s'ensuit donc que les électeurs qui habitent à trois cents mètres de la gare d'Herseaux devront aller voter à l'école des filles du Crétinier, c'est-à-dire à deux cents mètres de l'octroi de Roubaix.

Que voulez-vous, c'est comme cela : tout le monde s'incline mais... n'en pense pas moins.

Ne doutant pas que vous donnerez à ma lettre la publicité qui lui est nécessaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, avec mes sincères remerciements, mes civilités empressées.

Un républicain qu'on ne trompe pas deux fois.

PETITE CORRESPONDANCE

H. A. N. — 1° Il doit adresser une requête à M. le Ministre de la justice, garde des sceaux (arrêt de la Cour de cassation du 7 décembre 1891). 2° De dix à vingt francs, coût des actes à joindre, dont nous donnerons la énumération lorsqu'il sera nécessaire. 3° Seulement si le pétitionnaire est dans un état d'indigence notoire. Dans le cas spécial dont vous parlez, il serait impossible d'obtenir l'exemption des droits de sceau!

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 30 avril.* — DANS L'AFFAIRE DE RÉBELLION CONTRE LES DOUANIERS au pont du Sartel, dont nous avons rendu compte hier, le Tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Camille Van Coppenolle, 2 mois de prison et cinq cents francs d'amende ; Joseph Van Coppenolle, 10 mois, Isidore Reze, 40 jours, Arthur Despeyhel, 500 francs, Paul Dubreucq, 40 jours et 50 francs : ce dernier avec application de la loi Bérenger.

VOL DE MONTRE. — M. Masquelier qui habite Lys s'était vu enlever sa montre accrochée au mur dans sa chambre ou avait même brisé une vitre pour pénétrer chez lui. Ses soupçons s'étaient portés sur un jeune homme de dix-sept ans, Louis B..., qui, à coup, il dit illégalement enché le chronomètre au pied d'une haie et quand il retourna pour le reprendre, il n'y était plus. Traduit devant le tribunal, Louis B..., qui est en détention et qui paraît avoir reçu une bonne éducation, déclare qu'il a cédé à un entraînement, et supplie les juges de lui accorder le bénéfice de la loi Bérenger. Il promet bien de ne plus faillir.

Les magistrats accèdent à sa prière et en lui infligeant trois mois d'emprisonnement, lui accordent le sursis à l'exécution de la peine.

Des dégâts ont été commis à la maison de bain en emportant du mobilier qui ne leur appartenait pas, de la maison par eux précédemment occupée et sise à Croix. Après la déposition du propriétaire lésé, M. Rapp, Julien Dé-os et Camille Beernaert sont condamnés chacun par défaut à deux mois de prison.

UN CHASSEUR de Gysoing, M. Camille R..., n'a pu résister à la démangeaison de tirer un lièvre qui passait à proximité de sa propriété. Cinquante francs d'amende avec sursis.

POUR PERTE DE L'ENFANT d'une dizaine d'années, Deyrinck, de ce qu'il avait frappé son fils, un trieur du nom de Vandecasteele, de Tourcoing, porta quelques giffles au dit Deyrinck et lui administra un ou deux coups de pied. Amende : dix francs.

BRAVE FRÈRE ET UN CAMARADE AVANT, il y a dix mois été condamnés à des peines assez sévères pour violences exercées sur un cabaretier de Roubaix, M. Catteau. Et qui des frères, Yvo Vandenbulcke, revient par opposition au jugement : il ressort des débats que sur [illegible] coups de couteau donnés dans la bagarre, Vandenbulcke n'y est pour rien. Aussi Yvo voit sa peine réduite à vingt francs d'emprisonnement. Me CONFORME.

LES COMBATS DE COQS

— Lundi 2 mai, on battra une belle partie de coqs au Réveil du Jour, rue de l'Alma, 3-5 mort pour 50 francs, chaîne Fontaine de l'Epeule ; il y a déjà de nombreux paris d'engagés.

— Une belle partie de coqs aura lieu lundi 2 mai, chez M. Jules Dubomel, rue du Tilleul, 263, contre la société des Redoutables du Grand Chêval Blanc, à 4 h. 1/2, au parc. On y verra des coqs de grande valeur.

— Lundi 2 mai aura lieu chez Alphonse Dardusse, estaminet de la « Grosse Boule » le rendez-vous d'une belle partie de coq contre le « Maréchal de Goyghem ».

NORD

Le droit de réquisition dans le Nord et le Pas-de-Calais. — L'*Express* du 30 avril publie la décret suivant :

« A l'occasion des rassemblements de troupes qui ont lieu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, le droit de réquisition sera exercé pour le logement, le couchage, la subsistance et les transports de ces troupes, conformément aux dispositions de la loi et du décret susmentionnés, depuis le 30 avril 1892 jusqu'à la date qui sera ultérieurement indiquée pour la rentrée de ces troupes dans leurs garnisons.

» Paris, le 29 avril 1892.

» *Le ministre de la guerre,*
» C. DE FREYCINET. »

A Lièvin. — La gendarmerie de Lièvin a arrêté mercredi matin, au moment de la descente des mineurs dans la fosse n° 3, un ouvrier belge signalé comme anarchiste militant.

C'est un sieur Gajot âgé de 21 ans, ayant déjà subi sept condamnations.

Deux autres anarchistes, le belge Descelles et l'allemand Wischeras ont été expulsés.

PAS-DE-CALAIS

**Dans le bassin de